



AVIS PUBLIC

DATE DE REPRISE POUR LA TENUE DE LA VENTE D'IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES OU SCOLAIRES

Aux citoyens des municipalités de la Municipalité Régionale de Comté du Granit

AVIS PUBLIC est, par la présente donné par la soussignée, Sonia Cloutier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, que la date de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires **aura lieu le 9 juillet 2021 à 10 h** et ce, tel que permis dans le cadre des assouplissements prévus suite au passage de la région au palier jaune. Considérant le changement de date, le lieu de la tenue de la vente a dû être modifié. La vente se déroulera donc à la **Salle J-Armand Drouin à l'hôtel de ville de Lac-Mégantic située au 5527, rue Frontenac à Lac-Mégantic.**

Donné à Lac-Mégantic, ce 15 juin 2021.

Sonia Cloutier
Directrice générale
Secrétaire-trésorière